

LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°132

CIRCULAIRE PÉTROLE

17 Novembre 2014

NAO 2015 : FO revendique du réel et non du rêve !

Le 27 Novembre 2014 se déroulera la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) qui impactera toutes les entreprises de la branche Pétrole.

C'est dans un contexte économique et social désastreux que s'ouvrira cette NAO 2015.

Toutefois, nous ne nous laisserons pas bercer par les lamentations de la Chambre Patronale qui, malgré la crise, ne cesse de s'octroyer des dividendes en constante progression d'année en année, aidée par l'Etat avec le cadeau de 40 Milliards d'€uros fait aux entreprises avec le Pacte de Responsabilité.

Il suffit de regarder la bonne santé des entreprises du CAC 40, TOTAL et EXXONMOBIL en tête!!

Ces mêmes acteurs qui, depuis des années, ferment sans aucun scrupule raffineries et dépôts, et vont s'implanter dans des pays où la fiscalité est plus avantageuse, où aucun respect des droits du salarié et des règles de pollution n'est demandé.

<u>Dernier exemple en date</u>: COLAS profite de la « crise » et acte un PSE sur la raffinerie SRD de Dunkerque avec 177 emplois concernés. La lutte pour le maintien de l'emploi est en cours!

Nous vivons actuellement dans le Pétrole une période difficile et ce par la faute des grands groupes qui prônent la rentabilité en pourcentage à deux chiffres avant la virgule, plutôt que le maintien de l'emploi dans notre pays.

Nous vous rappelons ci-dessous les revendications de FO pour cette journée de négociation.

Revendications FORCE OUVRIERE:

- Augmentation générale: revalorisation de la grille des salaires de 2,5% ainsi qu'une recommandation sur les réels de 2,5%,
- Plancher Prime de Quart sur le coefficient 340,
- 🚨 Revalorisation des primes de panier chaque année sur l'inflation,
- Relèvement progressif de l'ancienneté de 20 à 22 ans,
- Indemnité de départ à la retraite (IDR) : maintien à 6 mois,
- Définir une évolution minimum en fonction du temps des OETAM dans la grille des classifications,
- Prime exceptionnelle pour tous les salariés de 1000€.

~~~~~

Il est évident qu'au cours de cette réunion avec la Chambre Patronale du Pétrole, nous aborderons d'autres sujets comme :

- ➤ l'augmentation de l'anticipation postée, par rapport aux années de quarts prises en compte actuellement,
- ➤ Une plus grande transparence sur les augmentations individuelles,
- L'élargissement des possibilités d'utilisation du CPF (Compte Personnel de Formation),
- ➤ L'application des accords UFIP, notamment sur le reclassement des salariés avec le maintien de leur ancienneté,
- Mutuelle: Augmentation conséquente de la part patronale.

Notre philosophie chez FORCE OUVRIERE est de défendre des revendications honnêtes et justes mais nullement de faire l'aumône, et surtout pas de la surenchère !